

Compte-rendu réunion du CVS du 05/08/21

Présents : Mmes Poinson, Aubert, Bayard, Mile, Mr Vauzeilles (Résidents)
Mme Malhiere, Mrs Mile M. Nebout, (familles)
M.Fonlupt et Mme Beaujard Catherine (animatrice).

Excusés : Mmes Grissolange et Branche (résidentes), Mme Baudet-Pommel et Mr Thomas (représentants le CA de l'Association gestionnaire).

En préambule à la réunion, Mr Fonlupt présente Mme Elisa Charbonnel, qualitiennne à temps partagé entre 3 ehpad. Elle explique le rôle d'une qualitiennne dans nos établissements et précise qu'elle sera en charge des enquêtes qualité et participera aussi à l'action Citoyennâge.

1. Approbation du dernier Compte-rendu :

Le CR de la réunion du 17/12/20 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Retour sur la situation actuelle particulière liée au COVID-19

Mr Fonlupt revient sur la crise sanitaire qui a durement touché l'établissement, il y a plus d'un an maintenant, lors de la première vague. Pour ce qui concerne les deuxième et troisième vagues, leur impact a été moins important sur l'établissement. La situation actuelle est bonne. Les visites sont revenues à la normale. Un protocole « de retour à la vie normale » a été diffusé pour les établissements. Il correspondait en tous points aux dispositions déjà prises et mise en vigueur au niveau de l'établissement.

La vaccination s'est bien passée pour l'ensemble des résidents, seuls 3 résidents ne sont pas vaccinés, soit un taux de 96,47 %. Elle est actuellement en cours pour les membres du personnel et recueille un bon succès. Seuls quelques salariés refusent la vaccination mais ils ont encore le temps de changer d'avis. A compter du 15 septembre dans l'établissement, les salariés qui travaillent devront avoir démarrés leur schéma vaccinal sinon ils risquent la suspension de leur contrat de travail.

Les activités en groupe ont repris et la célébration des anniversaires aura lieu, à partir de début septembre, avec l'ensemble des résidents, à nouveau réunis dans la grande salle d'activité du rez de chaussée.

Il semble que nous assistions à un retour à « la vie d'avant » qui nous est facilitée par la vaccination massive des résidents et du personnel. Cependant nous restons attentifs au moindre signe de maladie éventuelle chez les résidents comme au niveau du personnel en pratiquant régulièrement des tests. Les médecins sont également attentifs et vigilants à leurs patients/résidents.

Nous attendons des informations sur la mise en place du pass sanitaire et du contrôle qu'il faudra effectuer auprès des familles. Nous ne sommes pas très inquiets car les questions posées aux familles nous confirment qu'elles sont déjà presque toutes en possession d'un pass sanitaire.

3. Projets d'investissements

Mr Fonlupt évoque que, dans le cadre du plan de relance de l'économie décidé au niveau national, il est prévu de verser des financements aux établissements habilités à l'aide sociale, ce qui est le cas de la Maison St Joseph. Une notification a donc été reçue par l'établissement et un montant de 24 178 € peut nous être attribué.

Ces dépenses doivent concerner des « investissements du quotidien », c'est-à-dire du matériel ou de petits travaux permettant d'améliorer la vie quotidienne des résidents ou la qualité de vie au travail des salariés. Il ne peut pas s'agir de renouvellement de matériel.

Mr Fonlupt en a discuté avec les animateurs, l'ergothérapeute et la proposition suivante d'investissements est faite aux membres du CVS :

- **Un jardinou** identique aux jardinières qui sont déjà installées, une à l'unité Alzheimer et une autre entre les deux bâtiments vers la terrasse centrale. Il conviendrait d'en acheter un troisième au prix de 990 €, Il serait disposé dans le jardin clos du service PASA qui vient d'être construit.
- Les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer aiment beaucoup « farfouiller » dans les meubles. Mr Fonlupt a vu sur un salon professionnel, un « **meuble de fouille** » avec 27 tiroirs de tailles différentes ce qui peut permettre aux personnes de déposer des objets, les retirer, les reposer etc... Cette proposition est faite pour l'unité MAMA. Le devis est de 4 093 €.
- Toujours pour les résidents atteints de pathologies cognitive en priorité mais également pour l'ensemble des résidents de l'établissement il est proposé la **tover-tafel (table magique)** qui est un projecteur situé au-dessus d'une table et qui permet de projeter des photos et autres jeux interactifs. Ces photos et jeux

vont pouvoir être modifiées et mis en mouvement par les capteurs de cette installation et vont interagir avec l'image projetée sur la table. Cette nouvelle technologie est un outil thérapeutique non médicamenteux conçu pour les personnes atteintes de troubles cognitifs, afin qu'elles sortent de leur enfermement, de leur apathie, et de leur mutisme. Il leur permet également d'avoir des activités motrices, fines, d'être stimulés et actifs. Le devis s'élève à la somme de 9 516 €.

- Mr Fonlupt propose enfin, pour l'ensemble des résidents, l'acquisition d'un **vélo connecté motorisé** devant lequel est branché un téléviseur grand écran qui permet aux personnes utilisatrices du vélo d'avoir l'impression de voyager sur des parcours choisis tout en pratiquant une activité physique importante et nécessaire. Le devis est de 10 778 €.

Mr Fonlupt projette tous ces éléments sur l'écran de la salle Pouillen et les participants au CVS, après discussion et questions, acceptent à l'unanimité les investissements proposés dans le cadre de cette aide apportée par le plan d'aide à l'investissement.

4. Fin des travaux

La fin des travaux en cours se profile. Il restera la mise en place des engazonnements et les plantations extérieures qui seront faits au début de l'automne afin de ne pas souffrir de la chaleur. Pour le reste tout est terminé. Les équipements finiront de se mettre en place à la rentrée, notamment pour l'unité Alzheimer et son nouveau salon de repos.

Mr Fonlupt remercie l'ensemble des résidents par rapport aux nuisances qu'ils ont eu à subir du fait des travaux. Ils sont désormais terminés avec un confort plus important dans l'établissement.

5. Organisation des élections du nouveau CVS

Le conseil de la vie sociale actuelle a été élu en octobre 2018, et pour une durée de 3 ans. Il convient donc de pourvoir à son renouvellement. Mr Fonlupt indique qu'une enquête sera conduite auprès des résidents afin de connaître les personnes susceptibles d'être intéressées pour participer. S'il y a plus de 8 résidents volontaires, des élections auront lieu entre les résidents pour déterminer quels sont ceux qui participeront aux réunions.

De la même façon, à partir de septembre, un courrier sera envoyé aux familles pour leur proposer de faire acte de candidature. Des élections seront prévues pour départager les candidats.

Il est donc indiqué que cette réunion est la dernière du conseil de la vie sociale dans sa version actuelle.

6. Questions diverses

Il est donné lecture du compte rendu de la réunion préparatoire conduite avec les résidents il y a 2 jours, le mardi 3 août et ce compte rendu est annexé au présent compte rendu du conseil de la vie sociale.

Les résidents sont revenus sur les problèmes récurrents concernant les repas : le personnel qui parle trop fort, quantité trop importante dans les assiettes pour certains, la chaleur des plats... M. Fonlupt en reparlera avec les services concernés.

Les repas dans la salle « chez nous » devraient reprendre assez vite, c'est en cours de discussions pour voir les modalités.

M. Fonlupt rappelle que les personnes qui désirent avoir des renseignements concernant les soins sont en droit de le demander auprès des infirmiers « cela concerne le droit à l'information ».

Enfin, concernant les problèmes émanant de quelques professionnels, il est rappelé que des formations sont prévues dès l'année prochaine et qu'il est difficile de recruter. Pour le manque de tact dont fait preuve une minorité du personnel, une mise au point sera faite à nouveau très rapidement.

Certains téléphones fonctionnent mal, M. Fonlupt explique qu'il est difficile actuellement d'en trouver car il faut qu'ils soient fonctionnels pour les résidents et notre fournisseur habituel n'en a plus.

A la demande des résidents, la chorale aura lieu environ 1 fois par mois l'après-midi et les médiations animales très appréciées reprendront ponctuellement.

La réunion se termine à 17h20.

La Présidente du CVS,
Mme S. POINSON